

CONTRAT DE LOCATION

(Avant d'envoyer votre contrat de réservation, assurez-vous de nos disponibilités en nous contactant au 05.65.46.01.11 ou 06.83.95.04.42)

Entre le soussigné et le camping Parc du Charouzech, il a été convenu ce qui suit :

NOM.....Prénom.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Tel.....
E-mail.....

EMPLACEMENT 1^{ère} ligne LILAS standard ACACIAS
 tente caravane camping-car

Dates : Arrivée le.....(après 14h)
Départ le.....(**avant 11h**)

LOCATION

MOBIL HOME(*préciser modèle choisi*)
 CABANE
 CABANON
 CABANON PMR

Dates : Arrivée le :(à partir de 15h/20h)
Départ le (**entre 7h30 et 9h**)

PARTICIPANTS AU SEJOUR (capacité maximale 6 personnes)

	Nom	prénom	date naissance
1.....			
2.....			
3.....			
4.....			
5.....			
6.....			

Animaux : oui non

PAIEMENT

Montant total du séjour.....	€
Acompte 30% du montant total du séjour.....+	€
Frais de dossier.....+	30 €
Assurance annulation (option) : 25€.....+	€
Location draps (option) : 20 €/lit x...lits.....+	€
Animaux : 1€/jour x...jours.....+	€
TOTAL =	€

Mode de paiement :

chèque chèques vacances
 carte de crédit espèce

Caution : - 200€ caution pour la location si dégradation
- 80€ caution ménage

(2 chèques séparés à prévoir soit :
 . à envoyer lors du solde de votre séjour
 . à votre arrivée

Caution restituées si location rendue propre en l'état.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et les accepte. J'ai bien pris note que ma réservation ne sera acceptée et confirmée qu'après réception par le Camping Le Parc du Charouzech de ce contrat dûment complété, signé et accompagné de l'acompte et des frais de réservation.

A renvoyer à l'adresse suivante : Camping Parc du Charouzech
12410 SALLES-CURAN

Date :

Signature :

CONDITIONS DE LOCATION

Réservation

Le contrat de location doit être rempli, signé et accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour +30€ de frais de dossier non remboursable.

Après acceptation du contrat par la direction du camping, une confirmation de réservation est envoyée au client, et la réservation devient effective.

La location est consentie à titre personnel, aucune cession ou sous location n'est possible.

Règlement du séjour

Pour la location d'un hébergement, **le solde est payable 20 jours avant la date d'arrivée.**

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou départ anticipé.

Arrivée / départs

A votre arrivée il vous sera demandé :

- la confirmation de réservation,
- une pièce d'identité,
- le solde du séjour si cela n'a pas été fait,
- **une caution : de 200€** chèque, CB ou espèce, si dégradation du locatif et un **chèque de 80€** pour ménage non conforme. Ces cautions sont restituées après état des lieux, déduction faite des éventuels frais de remises en état. Le forfait ménage de 80€ sera retenu si l'hébergement n'est pas rendu propre.

Locations : Arrivée entre 15h et 20h

Départ entre 7.30h et 9h samedi matin,

Etat des lieux entre 7h30 et 9h sur rendez-vous pris à l'accueil au plus tard la veille du départ.

Emplacements : Arrivée entre 14h et 20h

Départ avant 11h

Retard

En l'absence de message écrit justifiant le retard, la réservation est perdue 24h après la date d'arrivée prévue et la somme versée reste acquise par le camping.

Annulation / Assurance

Il est possible de souscrire une assurance annulation à hauteur de 25€/semaine/location. Les annulations de réservations doivent être effectuées par écrit (avec AR). Elles seront ensuite transmises à la compagnie d'assurance qui assure leur traitement. Les conditions d'assurance sont disponibles sur : www.campez-couvert.com

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries. La baignade n'est pas surveillée et reste sous la responsabilité d'un parent.

Animaux

Seuls les animaux tenus en laisse et avec un carnet de vaccination seront admis sur le terrain de camping. En cas de dégradation dans un hébergement, les frais seront retenus sur la caution. Pas d'animal laissé seul dans la location.

Règlement intérieur :

Tout client doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Le camping se réserve le droit d'expulser toute personne ne le respectant pas ou occasionnant une gêne pour les autres clients, sans aucun remboursement ni déduction.